

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 156.392.660, un actif net de D : 154.565.100 et un bénéfice de la période de D : 2.230.118.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 30 Septembre 2021, 21,75% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	93 318 140,745	27 103 150,120	35 531 880,295
Obligations et valeurs assimilées OPCVM		85 602 939,322 7 715 201,423	24 385 124,687 2 718 025,433	32 778 140,502 2 753 739,793
Placements monétaires et disponibilités		63 072 128,367	61 314 891,425	95 331 782,487
Placements monétaires Disponibilités	5	29 056 091,576 34 016 036,791	14 768 145,175 46 546 746,250	12 321 184,093 83 010 598,394
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		156 392 660,452	88 420 432,885	130 866 054,122
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	197 764,710	102 692,127	145 219,102
Autres créditeurs divers	8	1 629 795,566	1 273 106,570	1 133 063,371
TOTAL PASSIF		1 827 560,276	1 375 798,697	1 278 282,473
ACTIF NET				
Capital	9	148 119 033,500	83 085 886,783	122 069 199,581
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 205,043	445,140	653,761
Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 444 861,633	3 958 302,265	7 517 918,307
ACTIF NET		154 565 100,176	87 044 634,188	129 587 771,649
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		156 392 660,452	88 420 432,885	130 866 054,122

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	1 289 753,005	2 625 266,472	403 887,775	1 230 252,354	1 666 811,758
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 289 753,005	2 374 601,378	403 887,775	1 230 252,354	1 666 811,758
Revenus des titres OPCVM		-	250 665,094	-	-	-
Revenus des placements monétaires	11	814 021,087	3 038 579,054	795 320,575	1 821 149,632	2 406 526,501
Revenus des prises en pension	12	258 047,324	736 380,461	-	-	580 076,596
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 361 821,416	6 400 225,987	1 199 208,350	3 051 401,986	4 653 414,855
Charges de gestion des placements	13	(187 764,710)	(524 436,859)	(92 692,127)	(238 244,999)	(373 464,101)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 174 056,706	5 875 789,128	1 106 516,223	2 813 156,987	4 279 950,754
Autres charges	14	(52 065,427)	(150 687,654)	(31 633,287)	(79 306,619)	(124 762,878)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 121 991,279	5 725 101,474	1 074 882,936	2 733 850,368	4 155 187,876
Régularisation du résultat d'exploitation		258 715,632	719 760,159	1 135 617,216	1 224 451,897	3 362 730,431
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 380 706,911	6 444 861,633	2 210 500,152	3 958 302,265	7 517 918,307
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(258 715,632)	(719 760,159)	(1 135 617,216)	(1 224 451,897)	(3 362 730,431)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		108 126,910	55 027,658	37 201,545	134 009,159	172 098,176
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	6 511,240	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		2 230 118,189	5 786 640,372	1 112 084,481	2 867 859,527	4 327 286,052

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 230 118,189	5 786 640,372	1 112 084,481	2 867 859,527	4 327 286,052
Résultat d'exploitation	2 121 991,279	5 725 101,474	1 074 882,936	2 733 850,368	4 155 187,876
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	108 126,910	55 027,658	37 201,545	134 009,159	172 098,176
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	6 511,240	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(4 889 491,740)	-	(2 593 022,862)	(2 593 022,862)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	7 073 979,020	24 080 179,895	30 380 540,503	28 270 141,323	69 353 852,259
Capital initial					
Souscriptions					
- Capital	17 619 637,498	122 867 253,998	34 282 052,692	58 777 278,144	109 128 701,491
- Régularisation des sommes non distribuables	2 667,047	75 078,554	73 340,899	105 685,137	238 809,710
- Régularisation des sommes distribuables	653 172,945	4 609 444,730	1 334 606,754	2 435 191,682	5 241 720,500
Rachats					
- Capital	(10 805 733,376)	(96 890 345,107)	(5 099 723,009)	(30 856 211,605)	(42 364 413,001)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 363,260)	(63 692,424)	(10 904,031)	(38 023,324)	(69 146,067)
- Régularisation des sommes distribuables	(394 401,834)	(6 517 559,856)	(198 832,802)	(2 153 778,711)	(2 821 820,374)
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 304 097,209	24 977 328,527	31 492 624,984	28 544 977,988	71 088 115,449
ACTIF NET					
En début de période	145 261 002,967	129 587 771,649	55 552 009,204	58 499 656,200	58 499 656,200
En fin de période	154 565 100,176	154 565 100,176	87 044 634,188	87 044 634,188	129 587 771,649
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	1 371 448	1 185 364	522 940	535 222	535 222
En fin de période	1 437 615	1 437 615	807 115	807 115	1 185 364
VALEUR LIQUIDATIVE	107,515	107,515	107,847	107,847	109,323
TAUX DE RENDEMENT	1,51%	4,15%	1,52%	4,72%	6,07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021 à D : 93.318.140,745 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
		83 622 170,000	85 602 939,322	55,38%
Obligations de sociétés				
		41 043 850,000	42 242 744,985	27,33%
AMEN BANK ES 2017	5 000	100 000,000	102 496,000	0,07%
AMEN BANK ES 2009	10 000	199 600,000	199 624,000	0,13%
AMEN BANK ES 2010	10 000	266 300,000	267 588,000	0,17%
AMEN BANK ES 2012	20 000	200 000,000	200 464,000	0,13%
AMEN BANK ES 2016	16 000	320 000,000	336 192,000	0,22%
AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	7 000 000,000	7 326 032,000	4,74%
AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 030 272,000	0,67%
AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	1 000 000,000	1 030 608,000	0,67%
ATB SUB 2017	30 000	2 400 000,000	2 487 528,000	1,61%
ATL 2017-1 A	10 000	200 000,000	206 616,000	0,13%
ATL 2017 SUB	2 000	160 000,000	169 696,000	0,11%
ATL 2017-2 B	2 500	100 000,000	104 024,000	0,07%
ATL 2017-2 C	2 500	200 000,000	207 422,000	0,13%
ATL 2018 -1 B	2 500	100 000,000	101 430,000	0,07%
ATL 2019-1 CA	7 000	560 000,000	602 571,200	0,39%
ATL 2020-1 CA	5 000	500 000,000	539 508,000	0,35%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	100 000,000	101 996,000	0,07%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	300 000,000	310 944,000	0,20%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	420 000,000	429 380,000	0,28%
ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	700 000,000	748 434,400	0,48%
BH 2009	20 000	614 000,000	640 064,000	0,41%
BH 2019-1	5 000	300 000,000	310 400,000	0,20%
BNA 2009	10 000	199 600,000	203 784,000	0,13%
BTE 2016	5 000	100 000,000	104 040,000	0,07%
BTE 2019	6 000	480 000,000	510 436,800	0,33%
BTK 2009 C	5 000	133 150,000	137 626,000	0,09%
CIL 2016-2	17 000	340 000,000	352 743,200	0,23%
CIL 2017/1	3 000	60 000,000	60 960,000	0,04%
TL SUB 2016	3 000	60 000,000	62 138,400	0,04%
TL 2015-2 B	5 000	200 000,000	207 168,000	0,13%
TL 2016-1	5 000	200 000,000	206 080,000	0,13%
TL 2017-1	8 000	160 000,000	163 072,000	0,11%
TL 2017-2	10 000	800 000,000	833 792,000	0,54%
TL 2018 SUB A	2 500	150 000,000	157 548,000	0,10%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	263 002,000	0,17%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 200 000,000	1 238 448,000	0,80%
TLF2020 SUB -TF	20 000	2 000 000,000	2 110 080,000	1,37%
TLF 2021-1 TF	20 000	2 000 000,000	2 071 856,000	1,34%
UIB 2009/1 B	20 000	399 200,000	402 768,000	0,26%

UIB SUB 2016	15 600	312 000,000	325 565,760	0,21%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	400 000,000	409 740,000	0,27%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	800 000,000	856 152,000	0,55%
STB 2020-1	7 000	560 000,000	581 649,600	0,38%
BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 025 450,082	7,78%
TLF2021 SUB -TF	15 000	1 500 000,000	1 505 355,543	0,97%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 644 362,337	1,71%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	616 353,836	0,40%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 000 527,758	0,65%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 027 480,743	0,66%
Emprunt national		40 000 000,000	40 715 832,000	26,34%
Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 177 440,000	6,58%
Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	30 538 392,000	19,76%
Titre OPCVM		7 500 451,648	7 715 201,423	4,99%
FINA O SICAV	835	87 113,752	98 810,560	0,06%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 770 098,863	1,79%
TUNISO EMIRATIE SICAV	45 980	4 913 480,508	4 846 292,000	3,14%
Total		91 122 621,648	93 318 140,745	60,37%
Total par rapport au total des actifs			59,67%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021 à D : 29.056.091,576 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>	13 932 647,483	13 993 228,097	9,05%
Certificat de dépôt UIB au 04/10/2021 à 7,26% 30 jours	13 932 647,483	13 993 228,097	9,05%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	14 899 252,315	15 062 863,479	9,75%
Pension livrée BTE au 20/10/2021 à 7,26% pour 90 jours	4 614 359,836	4 680 429,778	3,03%
Pension livrée ATTIJARI bank au 14/02/2022 à 7,25% pour 272 jours	1 400 237,589	1 438 588,541	0,93%
Pension livrée AMEN bank au 20/12/2021 à 7,29% pour 123 jours	3 499 565,879	3 530 038,349	2,28%
Pension livrée AMEN bank au 20/12/2021 à 7,26% pour 91 jours	3 998 983,408	4 007 854,486	2,59%
Pension livrée BTE au 20/10/2021 à 7,26% pour 90 jours	1 386 105,603	1 405 952,325	0,91%
TOTAL	28 831 899,798	29 056 091,576	18,80%
Pourcentage par rapport au total des actifs			18,58%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2021 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à D : 197.764,710 contre D : 102.692,127 au 30/09/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Gestionnaire	187 764,710	92 692,127	135 219,102
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Total	<u>197 764,710</u>	<u>102 692,127</u>	<u>145 219,102</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2021 à D : 1.629.795,566 contre D : 1.273.106,570 au 30/09/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	12 499,740	6 774,009	10 349,784
Dividendes à payer	1 585 280,897	1 240 246,324	1 085 247,400
Commissaire aux comptes	17 978,285	12 629,749	20 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	11 385,198	10 813,864	13 200,000
Retenue à la source	83,050	52,957	102,658
TCL	1 744,867	1 716,438	3 340,000
Autres	-	49,700	-
Total	<u>1 629 795,566</u>	<u>1 273 106,570</u>	<u>1 133 063,371</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	122 069 199,581
Nombre de titres	1 185 364
Nombre d'actionnaires	1 185

Souscriptions réalisées

Montant	122 867 253,998
Nombre de titres émis	1 193 113
Nombre d'actionnaires nouveaux	188

Rachats effectués

Montant	(96 890 345,107)
Nombre de titres rachetés	(940 862)
Nombre d'actionnaires sortants	(252)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	55 027,658
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 511,240
Régularisation des sommes non distribuables	11 386,130

Capital au 30-09-2021

Montant	148 119 033,500
Nombre de titres	1 437 615
Nombre d'actionnaires	1 121

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2021 à D : 1.289.753,005 contre D : 403.887,775 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 258 014,265</u>	<u>2 279 283,748</u>	<u>372 149,156</u>	<u>1 135 726,287</u>	<u>1 540 546,951</u>
Intérêts	1 258 014,265	2 279 283,748	372 149,156	1 135 726,287	1 540 546,951
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>31 738,740</u>	<u>95 317,630</u>	<u>31 738,619</u>	<u>94 526,067</u>	<u>126 264,807</u>
Intérêts des BTA	31 738,740	95 317,630	31 738,619	94 526,067	126 264,807
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	<u>250 665,094</u>	-	=	=
Dividendes	-	250 665,094	-	-	-
TOTAL	1 289 753,005	2 625 266,472	403 887,775	1 230 252,354	1 666 811,758

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2021 à D : 814.021,087 contre D : 795.320,575 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	430 442,925	1 950 276,822	401 042,785	833 629,029	1 781 545,146
Intérêts des certificats de dépôts	383 578,162	1 088 302,232	394 277,790	987 520,603	624 981,355
TOTAL	814 021,087	3 038 579,054	795 320,575	1 821 149,632	2 406 526,501

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	258 047,324	736 380,461	-	-	580 076,596
TOTAL	258 047,324	736 380,461	-	-	580 076,596

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 187.764,710 contre D : 92.692,127 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Rémunération du gestionnaire	187 764,710	514 436,859	92 692,127	228 244,999	363 464,101
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	187 764,710	524 436,859	92 692,127	238 244,999	373 464,101

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 52.065,427 contre D : 31.633,287 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Redevance du CMF	37 551,842	102 884,243	18 537,887	45 647,587	72 690,644
Commissaire aux comptes	6 021,860	22 391,257	4 587,396	13 662,462	21 032,713
Rémunération Président du Conseil	1 058,825	3 176,471	1 058,825	3 176,471	4 235,294
Jetons de présence	1 814,792	5 385,198	1 814,792	5 404,924	7 200,000
TCL	5 158,154	14 178,873	5 180,916	10 072,632	17 518,359
Autres	459,954	2 671,612	453,471	1 342,543	2 085,868
TOTAL	52 065,427	150 687,654	31 633,287	79 306,619	124 762,878

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.